

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 décembre 2023

La Province de Liège inaugure 14 kots pour les étudiants de sa Haute École

Situés à Jemeppe, les appartements seront accessibles à un loyer abordable, marquant ainsi la volonté de la Province de Liège de proposer des solutions à la problématique du prix excessif du logement étudiant.

« De nombreux étudiants sont à la recherche d'un logement correct à un prix abordable et à proximité de leur école. La HEPL, Haute École de la Province de Liège, n'échappe bien entendu pas au constat, comme peut en témoigner le Service Social de la Haute Ecole, confronté quotidiennement à la réalité de la précarité étudiante », explique la Députée provinciale de l'Enseignement, Muriel Brodure-Willain.

14 kots neufs et à loyer modéré

La Province de Liège a dès lors décidé de mettre 14 kots à disposition d'étudiants rencontrant des difficultés de logement. Un bâtiment a entièrement été rénové à cet effet, pour un budget total de 1.155.000 €. Le loyer s'élèvera à 250€ par chambre, hors charges, au profit d'étudiants de la HEPL.

En contact permanent avec les étudiants rencontrant des problèmes de toutes sortes, c'est le Service Social de la Haute Ecole qui sera chargé d'identifier les étudiants pouvant bénéficier en priorité de ces nouveaux kots. Un logement d'urgence et temporaire est également envisageable en cas de nécessité.

Les 14 kots sont situés rue du Haut-Vinave 16-18 à Jemeppe-sur-Meuse (Seraing), soit à 15 minutes à pied seulement du Campus 2000 de la HEPL. « Ils sont répartis sur trois niveaux et comprennent une salle d'eau privative avec douche et WC, ainsi qu'un espace commun de vie composé d'une salle à manger et d'une cuisine. 13 kots, individuels, occupent chacun une surface de 20 m² tandis qu'un kot adapté aux PMR dispose de 40m² au rez-de-chaussée et est équipé d'un espace cuisine », précise le Député provincial André Denis en charge des Infrastructures.

Un partenariat public pour un logement décent à prix raisonnable

La gestion quotidienne de l'infrastructure, telle que la signature du bail ou le paiement du loyer, sera assurée par l'agence immobilière sociale de Seraing, Flémalle et Grâce-Hollogne, AGILIS, qui dispose du monopole territorial en la matière. La Province de Liège suit ainsi les recommandations du Gouvernement wallon, qui incite les agences immobilières sociales à reprendre la gestion des immeubles de kots, afin de permettre aux étudiants l'accès à un logement décent et à un prix raisonnable. Cela permet également de confier la gestion à un organisme spécialisé et connaissant bien le tissu local. Une convention de gestion d'immeuble a ainsi été conclue pour une durée de 15 ans entre la Province de Liège, propriétaire, et l'agence immobilière sociale AGILIS.

L'inauguration des kots a eu lieu ce mercredi 6 décembre à Jemeppe-sur-Meuse (Seraing), en présence Mesdames et Messieurs Christophe Collignon, Ministre wallon du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, Deborah Gérardon, Bourgmestre de Seraing, Muriel Brodure-Willain, Députée provinciale de l'Enseignement et André Denis, Député provincial en charge des Infrastructures.